



Promesses sur ordonnance : la FNI réclame la délivrance.

Paris le 6 mai 2025 - La Fédération Nationale des Infirmiers (FNI) se réjouit de l'adoption à l'unanimité, hier soir au Sénat, de la proposition de loi sur le métier d'infirmier, fruit d'un engagement collectif pour une reconnaissance historique de la profession. Une commission mixte paritaire conclura le circuit parlementaire.

Si cette adoption marque une étape importante, le combat pour une valorisation concrète continue : infirmier référent, nouveaux rôles et évolution du cadre et des tarifs conventionnels restent à concrétiser.

Ce jour, la FNI rencontre les cabinets des ministres Catherine Vautrin et Yannick Neuder pour définir le périmètre de la lettre ministérielle ouvrant les négociations conventionnelles et en exiger une publication rapide.

Face aux nombreuses promesses de revalorisation, la Fédération reste ferme : les intentions doivent devenir actes. *"Nous sommes prêts à les décrocher... même avec les dents."*

Une étape est franchie. Le plus dur commence.

Contact :

Daniel Guillerm Président

Portable 06 08 84 50 27

